



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat
PB

Date de l'annonce publique de la séance:
08.05.2013

Date de la convocation des conseillers:
08.05.2013

point de l'ordre du jour no:
10D

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 17 mai 2013

Présents : Mutsch, bourgmestre, Huss, Tonnar, échevins, Knaff, Codello, Weidig, Baum, Bofferding, Goetz, Kox, Johanns, Bernard, conseillers, Espen, secrétaire communal ff.

Absents : Spautz, Hinterscheid, échevins, Maroldt, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Hansen, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Compte administratif de l'exercice 2011 : réponse au rapport de vérification

Vu le compte administratif présenté par le collège des bourgmestre et échevins pour l'exercice 2011 ;

Vu le rapport de vérification du compte administratif de l'exercice 2011 de la commune d'Esch-sur-Alzette du service de contrôle de la comptabilité des communes du 24 avril 2013 ;

Vu la proposition de réponse du collège des bourgmestre et échevins ;

Vu le chapitre 1^{er} du titre 4 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après en avoir délibéré conformément à la loi,

a p p r o u v e

par 11 voix oui et 1 voix non

la réponse du collège des bourgmestre et échevins au rapport de vérification du compte administratif de l'exercice 2011.

en séance

date qu'en tête

suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 03.06.2013

Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,